

Annexe 1

DÉCLARATION D'ACCEPTATION DU RÉPONDANT

(NE PAS REMPLIR SI ACTIONNAIRE UNIQUE DANS UNE SOCIÉTÉ PAR ACTIONS)

- 1- Le répondant est médecin vétérinaire et est soit associé, soit administrateur et actionnaire ayant droit de vote. Il est alors mandaté, en application du *Règlement* :
 - a) Pour répondre aux demandes formulées par le syndic, un inspecteur, un enquêteur ou un autre représentant de l'Ordre et pour fournir, le cas échéant, les documents que les médecins vétérinaires sont tenus de transmettre.
 - b) Pour recevoir toute correspondance de l'Ordre, y compris un avis de non-conformité adressé à la Société ou à un médecin vétérinaire.
- 2- Le répondant qui accepte le mandat doit s'assurer de l'exactitude de tous les renseignements fournis à l'Ordre.
- 3- Il doit également aviser l'Ordre, sans délai, de la fin de son mandat.

J'affirme avoir été désigné comme répondant pour la Société :

- à titre d'associé
- à titre d'administrateur et d'actionnaire ayant un droit de vote de la Société

Répondant :

Nom, prénom : _____ N° de permis : _____

Domicile : _____
Adresse Ville Code postal

Adresse de correspondance, si différente de celle du siège social de la Société indiquée à la page 1 :

N° civique : _____ Adresse : _____ Ville : _____

Code postal : _____ Téléphone : _____ Télécopieur : _____ Courriel : _____

Et j'ai signé à _____

ce _____ jour de _____

Signature _____